

1 ZAC Cabanettes

34400 SAINT-JUST

Tel. : 04 67 83 22 70

E-mail : accueil.lunel@allez.fr

HECTARE
75 LES PORTES DOMITIENNES
BP 30020
34740 VENDARGUES

REMBOURSEMENT DE RETENUE DE GARANTIE

Référence ALLEZ : PL260002

Maitre d'ouvrage

HECTARE

75 LES PORTES DOMITIENNES

BP 30020

34740 VENDARGUES

Opération

LOTISSEMENT LE CLOS DU PARC – ENTRE-VIGNES 34400

LOTS 2 - RESEAUX SECS

Montant du marché : 27 816.00 €HT / 33 378.20 €TTC

Factures

N° Facture	Date	Montant €HT	Montant €TTC	RG
FVPL26030040	30/03/2026	18 458.50	22 150.20	1 107.51

Fait à St Just le 08 avril 2026


ZAC des cabanettes-Chemin du mas de Figuières
34400 SAINT JUST
04 67 83 22 70 - accueil.lunel@allez.fr
SIRET : 572 201 549 00225

Bon pour accord Jérôme

09 AVR. 2026



SIRET : 57220154900225 - N° TVA Intracommunautaire : FR 24 572201549 - Code APE : 42.22Z

Agence de Pezenas : Parc d'Activités Méridiane BP17 - 34120 PEZENAS - allez.pezenas@allez.fr - 04 67 98 11 13

Siège social : ALLEZ Energies, 27 rue Danielle Casanova 75001 PARIS - S.A.S. au capital social de 2801250 € - 572 201 549 R.C.S. Paris

CAUTION N° F055680

Banque du Bâtiment et des Travaux Publics - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 99 898 340 EUR - RCS PARIS 339 182 784 - APE 6419Z - N° TVA FR 31 339 182 784 - Intermédiaire en assurance N° ORIAS 07 034315 - Siège social : 27 Rue Dumont d'Urville - 75016 PARIS - Bureaux administratifs : 12 boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 NANTERRE CEDEX - Téléphone : 01 40 67 35 00 - www.btp-banque.fr - Identifiant unique REP Papiers n°FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET493 455 042)

Ci-après dénommé(e)s "la Caution",

Représenté(e)s par le(s) soussigné(es), dûment habilité(es) aux fins des présentes,

Déclare se constituer caution personnelle et solidaire de
ALLEZ ENERGIES PEZENAS PARC D'ACTIVITE MERIDIANE BP17 34120 PEZENAS,
Ci-après dénommé(e) "l'entrepreneur",

vis-à-vis de
HECTARE 75 ZI LES PORTES DOMITIENNES BP 30020 34741 VENDARGUES CEDEX,
Ci-après dénommé(e) "le maître d'ouvrage",

pour le montant de la retenue de garantie à laquelle l'entrepreneur est assujéti, dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971, au titre d'un marché d'un montant de 33 379,20 EUR TTC passé avec le maître d'ouvrage en date du 05/01/2026 ayant pour objet :
LOT 2 RESEAUX SECS TRAVAUX D AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT "LE CLOS DU PARC" LIEU DIT LOUS CASTAGNIES - ENTRE VIGNES 34400

Le présent engagement de caution est limité à la somme de 1 668,96 EUR TTC (mille six cent soixante huit Euros et quatre-vingt seize centimes) sauf à parfaire ou à diminuer s'il y a lieu, en application de l'article 1 de la loi susvisée, le montant étant alors calculé sur la valeur définitive du marché, telle qu'elle doit résulter du contrat précité à l'exclusion de tous travaux supplémentaires non prévus au marché.

Il prendra fin, dans les conditions de l'article 2 de la loi susvisée, à l'expiration du délai d'une année à compter de la date de réception des travaux, faite avec ou sans réserve, sauf opposition motivée notifiée par le maître d'ouvrage à la caution, effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception.
Cet engagement est couvert par le mécanisme de garantie des cautions institué à l'article L 313-50 du Code monétaire et financier.

Fait à NANTERRE, le 01/04/2026



Yann BILLOTTA
Directeur des Engagements et Crédits

